

à Votre Majesté, conformément à leur devoir, lui sera agréable, & que Dieu daignera aussi le couronner de sa bénédiction. C'est sa main toute-puissante qui dispose du sort des Rois & des Trônes; il les change & les maintient selon les vûes impénétrables de son adorable providence, qui surpasse infiniment les foibles mesures de la prévoyance humaine.

Au surplus, très-gracieux Roi, comme nous nous sommes étudiés dans cette grande affaire à compasser notre résolution sur les desirs de Votre Majesté, nous ne doutons pas qu'elle ne tourne à sa satisfaction & à l'avantage de la Patrie. Mais nous ne saurions trouver des termes assez forts pour dépeindre les sentimens qu'a causés dans les cœurs de ses fidèles Etats, qui en bons Sujets ont toujours aimé si tendrement leur bon Roi, la nécessité où ils se sont vûs réduits de faire cette démarche, par l'âge avancé de Votre Majesté, & la considération qu'à présent elle occupe seule le Trône. Les Etats sentent & reconnoissent le bonheur & les avantages dont ils ont jôii par les soins infatigables de V. Maj., & pas moins sensibles au bonheur présent, dont ils lui sont redevables, ils sont pénétrés de la plus parfaite reconnoissance. Mais ces objets flatteurs ne les empêchent pas de voir l'incertitude de l'avenir, & ils la voyent en tremblant. Cependant comme ils n'ont été guidés dans la présente résolution que par la prévoyance qu'ils doivent au bien de la Patrie, rien ne sera jamais capable d'altérer leur amour & la fidélité qu'ils ont jurée à Votre Majesté; & la reconnoissance & le respect élèveront dans le cœur de tous les Suédois un monument qui perpétuera jusqu'à la fin des siècles le souvenir des bienfaits sans nombre, dont ils se reconnoissent redevables à Votre Majesté.

C'est